Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2026/3901

15.7.2026

Avis de la Commission européenne

(C/2026/3901)

La Commission européenne publie le présent avis conformément à l'article 30 duodecies, paragraphe 1, de la directive n° 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil [1]. Aucune des deux conditions visées à l'article 30 duodecies, paragraphe 1, n'a été remplie.

[1] JO L 275 du 25.10.2003, p. 32, ELI: http://data.europa.eu/eli/dir/2003/87/2024-03-01.